

Tout d'abord, merci de vous connecter au portail de l'AVA : <http://www.ava-aoc.fr>

En haut, à droite, cliquez sur « **Menu** » puis descendez sur « **Mes déclarations** »

Entrez vos *identifiant et mot de passe*

Dans l'onglet **Déclarations**, dans la rubrique « **Revendication des appellations viticoles 2024** »

**Éléments déclaratifs** Campagne : 2024-2025 Changer

Veillez trouver ci-dessous l'ensemble de vos éléments déclaratifs

**Revendication des appellations viticoles 2024**  
Le Téléservice est fermé. Pour toute question, veuillez contacter directement l'AVA.  
**Démarrer la télédéclaration**  
Saisir la déclaration papier

**Affectation parcellaire 2025**  
Le Téléservice est fermé. Pour toute question, veuillez contacter directement l'AVA.  
**Démarrer la télédéclaration**  
Saisir la déclaration papier

**Affectation parcellaire Crémant 2025**  
Le Téléservice est fermé. Pour toute question, veuillez contacter directement l'AVA.  
**Démarrer la télédéclaration**  
Saisir la déclaration papier

**Intention de production AOC Crémant d'Alsace 2025**  
Aucune déclaration d'intention de production n'a été déposée vous concernant cette année.  
**Démarrer la télédéclaration**  
Saisir la déclaration papier

Cliquez sur « **Démarrer la télédéclaration** »

### 1. EXPLOITATION : Données administratives

Déclarations / DRev de 2024

1. EXPLOITATION 2. REVENDICATION 3. DÉGUSTATION CONSEIL 4. CONTRÔLE EXTERNE 5. VALIDATION

**Exploitation** Données administratives, merci de les modifier en cas de changement

N° CVI	Tél. Fixe
N° SIRET	Tél. Mobile
Raison Sociale	Tél. Privé
Adresse	Fax
Commune	Email
Code Postal	

< RETOURNER À MON ESPACE Modifier CONTINUER VERS LA REVENDICATION >

Merci de bien vouloir vérifier les données administratives et les modifier le cas échéant

Cliquez sur « **CONTINUER vers la revendication** »

## 2. REVENDEICATION :

### A. Données de la Déclaration de Récolte CIVA



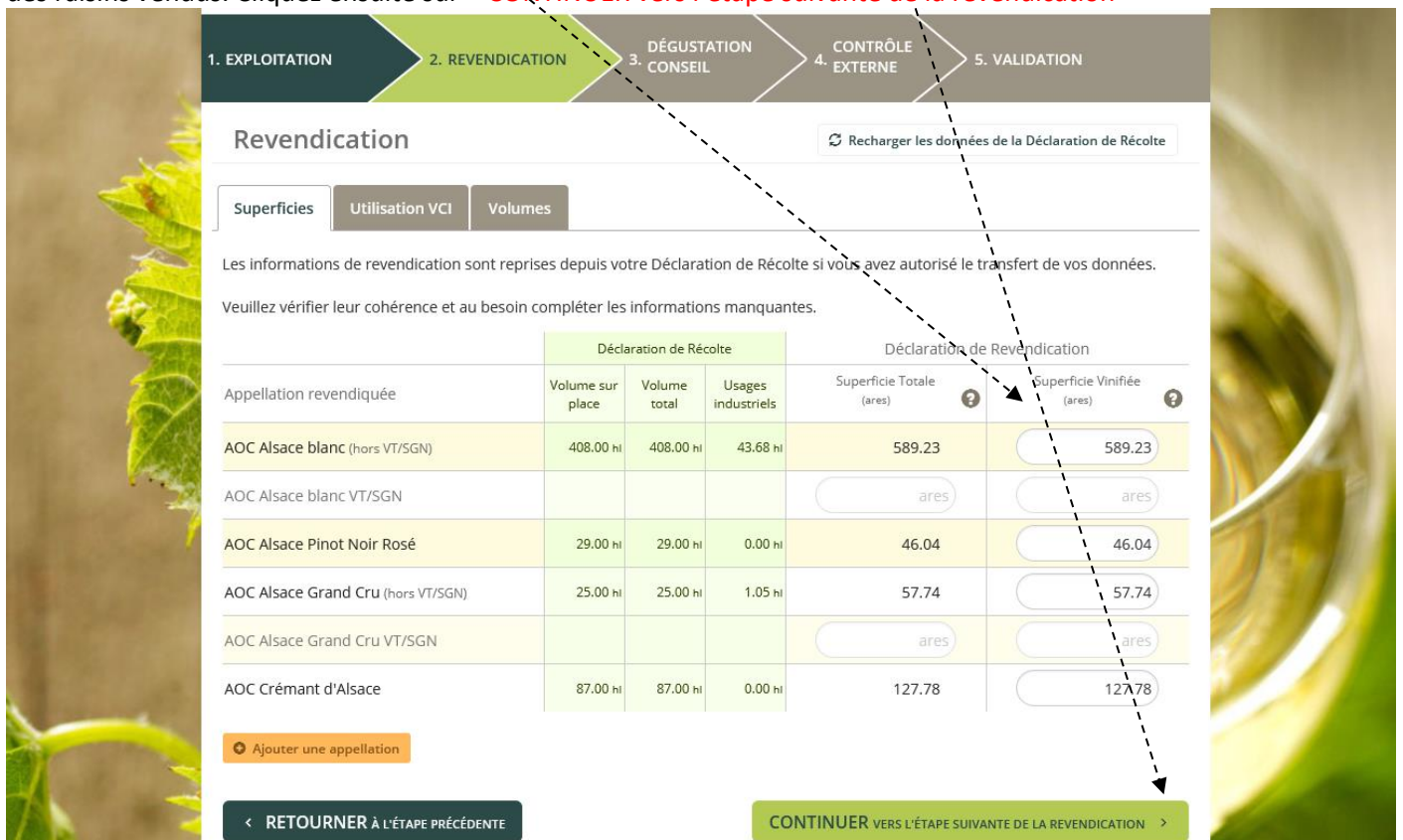
Cliquez sur « Récupérer les données de la Déclaration de Récolte »

Si vous ne choisissez pas cette option, vous devrez les saisir manuellement

Les données de votre Déclaration de Récolte CIVA seront importées automatiquement. Merci de les vérifier puis compléter « la superficie vinifiée (ares) » de chacune des appellations revendiquées

### B. Superficies

La **superficie vinifiée (ares)** correspond à la surface des volumes que vous avez en cave déduction faite de la surface des raisins vendus. Cliquez ensuite sur « CONTINUER vers l'étape suivante de la revendication »



## C. Utilisation VCI

Si vous avez **constitué du VCI l'année précédente**, vous serez **automatiquement redirigés vers l'onglet suivant « Utilisation VCI »** pour inscrire ce volume en Déclaration de REvendication pour chaque appellation (voir possibilités ci-dessous).

Vous n'êtes **pas concerné par cet onglet** dans le cas où vous n'avez **pas constitué de VCI**

The interface shows a progress bar with five steps: 1. EXPLOITATION, 2. REVENDICATION (highlighted), 3. DÉGUSTATION CONSEIL, 4. CONTRÔLE EXTERNE, 5. VALIDATION. Below the progress bar, there are tabs for 'Superficies', 'Utilisation VCI' (selected), and 'Volumes'. A button 'Recharger les données de la Déclaration de Récolte' is visible. The main content area contains the text: 'Veillez indiquer l'utilisation de votre VCI stocké en 2023. Les informations proviennent de votre registre VCI.' Below this is a table for 'Revendication 2024'.

Appellation revendiquée	Stock VCI 2023	Destruction	Complément de la récolte	Substitution	Rafraîchissement
AOC Alsace blanc Assemblage/Edelzwicker - Cave particulière	0.00 hl	<input type="text" value="hl"/>	<input type="text" value="hl"/>	<input type="text" value="hl"/>	<input type="text" value="hl"/>
AOC Crémant d'Alsace - Cave particulière	31.62 hl	<input type="text" value="hl"/>	<input type="text" value="hl"/>	<input type="text" value="hl"/>	<input type="text" value="hl"/>

Below the table, it says: 'Pour le VCI constitué cette année, il sera automatiquement repris dans votre registre 2023.' At the bottom, there are two buttons: '< RETOURNER À L'ÉTAPE PRÉCÉDENTE' and 'CONTINUER VERS L'ÉTAPE SUIVANTE DE LA REVENDICATION >'.

Votre VCI de l'année précédente apparaît ici par appellation

Vous pouvez également **consulter votre registre VCI**, en faisant un **clic droit sur l'onglet « Docs »**, descendre et cliquez sur **« Ouvrir le lien dans un nouvel onglet »**, en-dessous de **« Type de documents »** de ce **nouvel onglet**, cherchez dans la liste **« REGISTREVCI »** et cliquez dessus

La liste de **l'ensemble de vos registres VCI** apparaît à la suite

The screenshot shows the AVA portal header with the logo and the text 'BIENVENUE SUR LE PORTAIL DE L'ASSOCIATION DES VITICULTEURS D'ALSACE'. A navigation menu includes 'Déclarations', 'Docs', 'Facturation', 'Dégustation', 'Constats', 'Habitations', 'Parcellaire', and 'Contacts'. The 'Docs' menu is open, showing 'Ouvrir le lien dans un nouvel onglet' circled in red. Below the menu, there is a 'Historique des documents' section with a table of documents.

Date	Type	Nom	
31/12/2023	REGISTREVCI	Registre VCI 2023	
31/12/2022	REGISTREVCI	Registre VCI 2022	
31/12/2018	REGISTREVCI	Registre VCI 2018	

On the right side, there is an 'Admin AVA' menu with 'Mon compte' and 'Déconnexion'. Below it, there is a 'Types de document' list with 'Tous' (61) selected, and other categories like 'DREV' (9), 'FACTURE' (19), 'FICHIER' (2), 'INTENTIONCREMANT' (4), 'PARCELLAIRE' (2), 'PARCELLAIREAFFECTATI' (10), 'PARCELLAIREAFFECTATI' (10), and 'REGISTREVCI' (5).



### Petit rappel :

Le **VCI** est un volume de **vin produit au-delà du rendement annuel de l'appellation et mis en réserve**. Il est **réglementairement du dépassement de rendement** (DRA, anciennement appelé DPLC). De ce fait, il **ne bénéficie pas de l'appellation**. Il ne peut donc pas être commercialisé ni vers un consommateur ni vers un entrepositaire agréé (Négociant), ni être mis en bouteille

C'est un volume de **vin clair, hors lies**

Le VCI devient un volume de **vin commercialisable en appellation dès lors qu'il est inscrit en Déclaration de revendication**

L'utilisation du volume de VCI en Déclaration de REvendication correspond aux cas suivants :

- **Rafraîchissement/Renouvellement** : Remplacement du volume de VCI de l'année n-1 pour un volume équivalent de l'année n (nouvelle récolte)
- **Complément de récolte** : Lorsque le rendement de l'année n n'atteint pas le rendement annuel, le VCI peut compléter le volume manquant
- **Substitution** : Lorsque le vinificateur élimine un volume de l'année n pour déficit qualitatif et le substitue par un volume de l'année n-1



**Dans le cas où le VCI n-1 n'est pas revendiqué, il doit être détruit** au même titre qu'un volume de DRA c'est-à-dire **éliminé en distillerie avant le 15 décembre n (année qui suit celle de la récolte)** avec la mention VCI indiqué sur le bon de transport.

Choisir l'utilisation que vous souhaitez pour votre VCI de l'année précédente

Dans notre cas, nous choisissons de le rafraîchir

Appellation revendiquée	Stock VCI 2023	Revendication 2024			
		Destruction	Complément de la récolte	Substitution	Rafraîchissement
AOC Alsace blanc Assemblage/Edelzwicker - Cave particulière	0.00 hl	hl	hl	hl	hl
AOC Crémant d'Alsace - Cave particulière	31.62 hl	hl	hl	hl	31.62

Pour poursuivre la DREV, cliquez sur « **CONTINUER vers l'étape suivante de la revendication** »

Renseignez la colonne « revendication des volumes issus de la récolte (HI) »

Le(s) volume(s) de VCI de l'année précédente (si vous en avez fait) est (sont) reporté(s) automatiquement

Appellation revendiquée	Issus de la récolte (hl)	Issus du VCI 2023 (hl)	Volume Total (hl)
AOC Alsace blanc (hors VT/SGN)	364.32	0.00	364.32
AOC Alsace blanc VT/SGN	hl		
AOC Alsace Pinot Noir Rosé	29.00		29.00
AOC Alsace Grand Cru (hors VT/SGN)	23.95		23.95
AOC Alsace Grand Cru VT/SGN	hl		
AOC Crémant d'Alsace	55.38	31.62	87.00

Le volume revendiqué (HI) correspond au volume de la Déclaration de Récolte de cette année se trouvant sur place déduction faite du volume à détruire (DRA, lies, bourbes), du VCI de cette année et du VCI revendiqué de l'année précédente



**Le total doit exactement correspondre au volume vinifié sur place, DRA, lies, bourbes et VCI de la récolte (et année passée, le cas échéant) déduits**

Appellation revendiquée	Issus de la récolte (hl)	Issus du VCI 2023 (hl)	Volume Total (hl)
AOC Alsace blanc (hors VT/SGN)	364.32	0.00	364.32
AOC Alsace blanc VT/SGN	hl		
AOC Alsace Pinot Noir Rosé	29.00		29.00
AOC Alsace Grand Cru (hors VT/SGN)	23.95		23.95
AOC Alsace Grand Cru VT/SGN	hl		
AOC Crémant d'Alsace	55.38	31.62	87.00

Voici dans notre cas la colonne renseignée, cliquez sur l'onglet « CONTINUER vers la dégustation conseil »

### 3. DEGUSTATION CONSEIL :

#### A. Prélèvement en cuve ou en fût

##### AOC Alsace

Vérifiez le lieu de vinification et le corriger si nécessaire, puis saisir la date où les vins sont à présenter fermentation terminée (stabilisés et clarifiés)

1. EXPLOITATION 2. REVENDEICATION 3. DÉGUSTATION CONSEIL 4. CONTRÔLE EXTERNE 5. VALIDATION

Dégustation conseil Réalisée par l'ODG - AVA

Prélèvement en cuve ou en fût Lots AOC Alsace (hors VT/SGN) Lots AOC Alsace Grand Cru (VT/SGN inclus)

AOC Alsace (hors VT/SGN)

Semaine à partir de laquelle le vin est prêt à être dégusté : ?

Semaine du

Lieu de prélèvement ?

VT / SGN

Demande de prélèvement volontaire des VT / SGN ?

##### VT/SGN

C'est un *prélèvement non obligatoire* pour lequel vous avez le choix entre **3 périodes de prélèvement** durant l'année : **avril, juillet ou novembre**

Il peut se faire sur vin en cuve ou en fût ou **exceptionnellement en bouteilles** pour le cas des mentions VT/SGN

Si vous souhaitez qu'un prélèvement soit effectué, cochez la case « **Demande de prélèvement volontaire des VT/SGN** » et choisissez la période

1. EXPLOITATION 2. REVENDEICATION 3. DÉGUSTATION CONSEIL 4. CONTRÔLE EXTERNE 5. VALIDATION

Dégustation conseil Réalisée par l'ODG - AVA

Prélèvement en cuve ou en fût Lots AOC Alsace (hors VT/SGN) Lots AOC Alsace Grand Cru (VT/SGN inclus)

AOC Alsace (hors VT/SGN)

Semaine à partir de laquelle le vin est prêt à être dégusté : ?

Semaine du

Lieu de prélèvement ?

VT / SGN

Demande de prélèvement volontaire des VT / SGN ?

Période de prélèvement Avril 2025

< RETOURNER À L'ÉTAPE PRÉCÉDENTE CONTINUER EN RÉPARTISSANT LES LOTS >

Cliquez sur l'onglet « **CONTINUER en répartissant les lots** »

## B. Lots AOC Alsace (hors VT/SGN)

Renseignez les lots susceptibles d'être prélevés (en pensant à inclure les Communales et Lieux-dits), puis cliquez sur « CONTINUER en répartissant les lots suivants » si vous avez de l'AOC Alsace Grand Cru ou sur « CONTINUER vers le contrôle externe » si ce n'est pas le cas

## C. Lots AOC Alsace Grand Cru (VT/SGN inclus)

Renseignez les lots susceptibles d'être prélevés (en pensant à inclure les VT/SGN), puis cliquez sur « CONTINUER vers le contrôle externe »



#### 4. CONTRÔLE EXTERNE :

Selon votre situation, **cochez ou non** la case « **Je ne conditionne pas de volume pour ce millésime** »

Merci également d'**indiquer la date** de la semaine à partir de laquelle le vin conditionné sera prêt à être dégusté

1. EXPLOITATION 2. REVENDICATION 3. DÉGUSTATION CONSEIL 4. CONTRÔLE EXTERNE 5. VALIDATION

**Contrôle externe** Effectué par Qualisud

Les prélèvements se font uniquement sur des **vins mis en bouteilles**, au plus proche de la commercialisation

Je ne conditionne pas de volume pour ce millésime

AOC Alsace

Semaine à partir de laquelle le vin est prêt à être dégusté :

Semaine du

AOC Alsace Grand Cru

Semaine à partir de laquelle le vin est prêt à être dégusté :

Semaine du

< RETOURNER À L'ÉTAPE PRÉCÉDENTE

CONTINUER VERS LA VALIDATION >

Cliquez « **CONTINUER vers la validation** » pour accéder à la dernière étape

#### 5. VALIDATION :

Voici le récapitulatif de votre DREV avant validation :



##### Revendication

Appellation	Superficie totale	Superficie vinifiée	Volume issu du VCI	Volume revendiqué
AOC Alsace blanc (hors VT/SGN) ▼	589.23 ares	589.23 ares	0.00hl	364.32 hl
AOC Alsace Pinot Noir Rosé	46.04 ares	46.04 ares		29.00 hl
AOC Alsace Grand Cru (hors VT/SGN)	57.74 ares	57.74 ares		23.95 hl
AOC Crémant d'Alsace ▼	127.78 ares	127.78 ares	31.62hl	87.00 hl
<b>Total</b>	<b>820.79 ares</b>	<b>820.79 ares</b>	<b>31.62 hl</b>	<b>504.27 hl</b>



## Utilisation VCI 2023

Appellation	Destruction	Complément de la récolte	Substitution	Rafraichissement
AOC Crémant d'Alsace - Cave particulière				31.62 hl

## Dégustation conseil

Produit	Lots	A partir du	Forcer
AOC Alsace	5	16 novembre	<input type="checkbox"/>
AOC Alsace Grand Cru	6		
VT / SGN	-	1er avril	

## Contrôle externe

Produit	Lots	A partir du
AOC Alsace	-	1er décembre
AOC Alsace Grand Cru	-	1er juin

## J'ai pris connaissance des pièces à fournir

Une **copie** du Carnet de Pressoir

[< RETOURNER À L'ÉTAPE PRÉCÉDENTE](#)

[Prévisualiser](#)

[VALIDER LA DÉCLARATION](#)

Si vous êtes **producteur de moûts en AOC Crémant d'Alsace**, **cochez** la case joindre « **Une copie de votre carnet de pressoir** » puis **la transmettre par mail à l'adresse suivante** : [declaration@ava-aoc.fr](mailto:declaration@ava-aoc.fr)

Pour finir, cliquez sur « **Valider la Déclaration** » de Revendication



**Des points de vigilance et bloquants ont été mis en place pour vous aider. Si vous rencontrez une difficulté, n'hésitez pas à nous appeler au 03.89.20.16.58**